

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Près d'un berceau

I

Mignonne, ta paupière est close
Et dans ton petit berceau rose,
Esquif léger qui, dans le port,
Se balance au gré de l'onde
Et rit de l'orage qui gronde,
Tu t'endors.

II

Quand tu reposes dans tes langes,
Sur ta couche volent des anges,
Et des rêves doux et fleuris
Eclairent pour toi la nuit sombre
Pendant qu'une étoile dans l'ombre
Te sourit.

III

Les oiseaux ont fermé leur aile
Et les roses s'inclinent frêles,
Mais une fleur, la fleur d'amour,
S'épanouit quand tout sommeille
Et penché près de toi je veille
Jusqu'au jour.

IV

La mort fermera ma paupière
Et dans le petit cimetière
Je dormirai jusqu'au réveil.
Alors tu viendras vers ma tombe
Rendre plus doux quand le soir tombe
Mon sommeil.

F. RUFFIEUX.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Comment enseigner à l'enfant à observer ? — Il faut d'abord lui apprendre à regarder, à bien voir, à comparer, à juger, à se décider et à vouloir. Lorsque l'enfant commence à observer, c'est que son esprit est en voie de développement, dès lors il est bon de donner satisfaction à son activité intellectuelle par des exercices d'observation. C'est au maître d'habituer l'enfant à considérer chaque objet sous un point de vue général d'abord, puis sous l'aspect particulier qu'exige

le détail, évitant d'abstraire et de généraliser à l'excès, ou d'être trop exclusif ; pour y réussir, le maître doit apporter de l'ordre dans les exercices d'observation, sinon ils seront reçus avec indifférence et peut-être même avec dégoût ; l'éducateur doit laisser une large place à l'initiative de l'enfant, afin qu'il se rende compte lui-même des caractères distinctifs des objets à étudier ; il ne doit pas se presser de lui dire, au contraire, le laisser chercher, le mettre sur la voie par des questions habiles. Le meilleur moyen de développer l'observation chez l'enfant, c'est de lui faire trouver et approfondir, tout en guidant ses recherches ; toutes les matières, plus ou moins, permettent d'utiliser cette méthode. Ainsi la lecture fait naître les « pourquoi » et les « comment » ; l'enfant cherche les réponses et pour cela apprend à lire attentivement pour tirer des conclusions de sa lecture.

La composition française, pour les plus jeunes, est, en grande partie, une narration sur tel ou tel objet qu'ils ont observé, ou une description de quelque fait pris dans la vie familière ; souvent, c'est une image qu'ils ont à étudier avec soin pour en raconter tous les détails ; c'est là un exercice qui développe à merveille l'esprit d'observation. L'enfant se rappelle mieux ce qui le frappe, comme les couleurs vives, la forme, la grosseur. Le maître doit amener l'enfant à trouver les détails inaperçus pour développer progressivement sa faculté de regarder.

L'orthographe avec ses règles, ses exceptions, ses difficultés d'auteurs quelquefois, l'histoire, la géographie enseignées avec intelligence favorisent, chez l'enfant, la faculté d'observer.

C'est surtout dans les leçons de choses au cours élémentaire, et dans les sciences physiques et naturelles, au cours moyen et au cours supérieur, que les exercices d'observation trouvent des applications de tout premier ordre. Ces exercices doivent comporter un cours régulier et méthodique ; cependant s'il s'agit de jeunes élèves, le maître peut subordonner ses exercices aux occasions, au temps, aux saisons, aux aliments, aux animaux, aux végétaux ; mais s'il s'agit de plus grands, il doit suivre un programme d'enseignement, sans laisser les occasions pratiques d'un certain intérêt au point de vue scientifique.

Le système métrique est riche aussi en procédés d'enseignement pour former l'observation, si le maître apprend à ses élèves à manier les mesures, à évaluer les grandeurs, les distances, s'il leur montre les rapports entre elles.

Le dessin est également basé sur l'étude des objets familiers à l'enfant ; au maître de l'habituer à reproduire ce qu'il a sous les yeux, à imaginer, à combiner, à composer ; plus l'enfant observera, plus il aura des matériaux pour ses conceptions.

En résumé, pour que le maître enseigne à observer avec fruit, il faut que ces exercices d'observation soient attrayants, variés, et dirigés avec ordre, prudence et persévérance.

(*L'Ecole française.*)

* * *

De l'enseignement grammatical. — La revue *l'Ecole nationale* parle d'une orientation nouvelle dans cet enseignement : elle n'est pas nouvelle chez nous, on le verra. « Depuis longtemps déjà, ceux qui réflé-

chissent sentent que l'enseignement de la grammaire tel qu'il est généralement pratiqué, ne donne pas les résultats désirables. Dans les écoles, le maître se dépense largement et, malgré tout, l'élève ne se pénètre que trop lentement de la connaissance de sa langue maternelle. Il sait souvent réciter des règles ; il ne sait pas écrire. C'est que, pendant des années, on a considéré la grammaire comme la clef de la possession de la langue. La majeure partie de la journée était consacrée à tracer des tableaux imposants de conjugaison, à classer des séries interminables de pronoms ou de verbes, à démontrer des règles compliquées ou à formuler des définitions savantes, comme s'il s'agissait d'une science exacte. On faisait un enseignement purement dogmatique, au cours duquel on se préoccupait fort peu de l'unité que pouvait présenter pour la vie usuelle ce réseau inextricable de chapitres ingénieusement agencés... Aujourd'hui, beaucoup d'esprits sérieux s'accordent à destituer la divinité chère à Vaugelas et sa prêtresse, la dictée, du piédestal où leurs fidèles les avaient hissées. » Et la revue cite de longs passages de divers auteurs pédagogiques contemporains.

La caractéristique de la méthode que tous poursuivent, c'est que la grammaire ne doit plus être considérée comme une branche isolée, mais est fondue dans tout l'enseignement de la langue et reléguée au second plan, faisant passer au premier la lecture et la composition. « Quel est, en effet, le but à poursuivre ? C'est d'apprendre sa langue à l'enfant, c'est-à-dire de le mettre en état, d'une part, de tout lire, de tout entendre, sans que rien ne lui échappe de la pensée d'autrui, et, d'autre part, de tout exprimer, soit en parlant, soit en écrivant sans que rien de sa propre pensée échappe à autrui. Les leçons de lecture expliquée pourvoiront au premier besoin ; celles de composition française serviront à atteindre le second objectif. Ce sont donc ces deux branches qui deviennent la pierre angulaire de l'édifice à construire... Que sera le rôle de la grammaire dans l'œuvre à accomplir ? Uniquement celui d'un auxiliaire qui éclairera la marche en aidant à l'explication d'un texte ou à la formation du style. On part d'une lecture ; on attire l'attention des enfants sur certains faits grammaticaux, on les invite à s'en rendre compte et on en dégage la conclusion. Le lendemain, en possession d'un autre texte, on fait constater les mêmes faits que la veille ou d'autres faits qui ont avec les premiers une ressemblance évidente. Du coup, l'enfant voit l'utilité de posséder une telle connaissance nouvelle et le parti qu'il en peut tirer à l'avenir. Pas à pas, on lui donne ainsi un aperçu sommaire mais juste, du langage. D'un bout à l'autre du cours, on n'emploie que la méthode inductive, fondée sur l'observation. C'est l'enfant qui découvre la règle. Cette collaboration de l'enfant éveille en lui l'esprit d'observation, l'habitude de rapprocher les faits les uns des autres, de démêler des raisons là où auparavant il n'avait qu'à obéir et à croire. C'est tout profit pour le jugement... »

(*L'Ecole primaire.*)

* * *

L'art de se faire obéir. — Dans l'œuvre de l'éducation, il faut former l'enfant à l'obéissance dès le premier éveil de la raison. Et la formation doit être avant tout *persévérante*. L'autorité paternelle ou maternelle ne doit jamais se relâcher. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille garder

constamment une physionomie de Jupiter Olympien ; la sévérité outrée, l'affectation d'une pose sévère sont en leur genre des obstacles à l'obéissance, presque autant que l'allure trop joviale ou la familiarité mal dirigée. Mais il faut que l'enfant sente bien que la tendresse qu'on lui témoigne n'implique pas le relâchement de l'autorité. Un ordre est donné, une mesure est prise ; si l'enfant réussit à décider ses parents, à force de calineries, à éluder ainsi ce qui avait été décidé, on peut être tout à fait sûr qu'il faudra répéter l'ordre suivant plusieurs fois et peut-être sans succès. *Il ne faut jamais manquer de parole aux enfants.* Ne promettez jamais de récompenses que vous ne pouvez pas donner, ne menacez pas de punitions que vous n'oseriez infliger.

Bien des parents se demandent pourquoi leurs enfants, très dociles avec des étrangers, chérubins à l'école, sont démons au foyer, et ne les écoutent jamais, tout simplement parce qu'ils ont habitué leurs enfants à ne pas faire fond sur ce qu'ils disent.

Pour se faire obéir, il faut ensuite ne *demandeur que des choses possibles*. Accabler un enfant d'ordres, de conseils simultanés, lui imposer des choses trop contraires à son tempérament ou à son caractère est aller au-devant d'un échec. Exiger, par exemple, d'un enfant très vif qu'il reste longtemps sans bouger et sans traduire ses pensées est de l'inconséquence. Certains éducateurs se croient un beau talent parce qu'ils multiplient les avis et les conseils. Il faut diriger l'initiative de l'enfant, il ne faut ni l'annihiler ni la submerger sous trop de préceptes. Ou bien on arrive à ce beau résultat : faire des indisciplinés ou des apathiques.

Chez certaines natures plus riches, trop de rigueur amène de la résistance, éveille l'attrait du fruit défendu. Chez les natures faibles, le même procédé empêche le caractère de se former. Ne cherchez pas votre plaisir à commander ou à défendre, mais plutôt dans la spontanéité de vos enfants. Des ordres trop fréquents sont plutôt calculés dans l'intérêt des parents que dans celui des enfants, a dit un pédagogue, et il avait bien raison. Pour régler ses ordres, il faut envisager à la fois « le bien de l'enfant et ce qu'il peut en réaliser ».

Eviter aussi la contradiction : permettre une chose aujourd'hui et la défendre demain, s'extasier un jour devant une réplique qui mériterait un blâme et riposter le lendemain au même trait d'esprit par une maîtresse gifle, tolérer ce que la mère a défendu ou réciproquement.

Eviter de donner des ordres obscurs, mais définis. Il faut commander avec clarté et précision. Dire à un enfant : « Occupe-toi, travaille, fais n'importe quoi, mais ne reste pas sans rien faire » est un bel exemple d'ordre mal exprimé et dangereux, presque inutile. Il faut bien dire toutes les fois qu'on commande ; sans savoir se faire obéir on diminue son autorité.

Ne pas défendre ou commander des choses injustifiées. L'enfant a le sens de la justice. Lui défendre de s'amuser à des jeux permis à d'autres enfants de son âge, lui interdire ce qu'il voit faire à ses petits camarades, est le mettre en garde contre l'autorité.

Si les ordres doivent être raisonnables et clairs, ils doivent aussi être *absolus*. Discuter quand on commande, c'est s'exposer à n'être pas obéi. Il faut donc aussi faire attention à ne pas être obligé de

revenir sur ce qu'on a commandé, retirer un ordre est toujours grave pour la force de l'autorité. Beaucoup de parents croient bien faire en expliquant *pourquoi* ils commandent telle chose, ils se trompent et ne réussissent qu'à énerver leur autorité.

Tout cela peut se résumer en quelques préceptes très clairs : pour se faire obéir, ne jamais commander sous le coup d'une impression (colère, etc.), être régulier dans sa manière d'agir, ne demander que des choses possibles, énoncer les ordres avec précision et clarté, éviter les décisions contradictoires, imposer ses ordres, *ne jamais les discuter ou les expliquer*. Commander toujours, en regardant l'enfant bien en face et avec la persuasion intime qu'on sera obéi.

(Ecole primaire.)

BIBLIOGRAPHIES

Pour tuer la guerre, par André ALLAZ, in-4° de 19 pages, Fribourg, Agence bibliographique, 61, avenue de Pérolles.

Sous ce titre, M. André Allaz vient de publier une brochure avec couverture illustrée évoquant Hercule qui, de son épée, tranche les têtes de l'hydre de Lerne. M. Allaz se demande qui nous délivrera de l'hydre de la guerre et il montre comment seule la participation du Pape au congrès de la paix peut nous garantir contre la réédition d'un pareil cataclysme. L'histoire nous révèle à tout instant le rôle pacificateur des papes, depuis Léon-le-Grand arrêtant Attila jusqu'à Léon XIII empêchant le conflit germano-espagnol. Dès lors, pourquoi exclure systématiquement le Pape des pourparlers internationaux ? C'est une erreur capitale. On le comprend même en dehors de l'Eglise. L'auteur cite des témoignages divers pour prouver que « le Pape est le seul qualifié pour élever, au-dessus du sang qui immerge l'Europe, le rameau d'olivier ». Conclusion : C'est le Pape seul qui peut tuer la guerre, parce que lui seul peut asseoir les Etats sur la base éternelle et immuable de la justice.

En vente dans les kiosques et bibliothèques de gare. Expédition franco contre envoi de 0 fr. 65 à l'Agence bibliographique, Pérolles, 61, Fribourg.

* * *

Revue cécilienne, organe destiné à promouvoir le progrès du chant ecclésiastique, spécialement dans le diocèse de Lausanne et Genève.

Sommaire du N° 2 : Au lecteur (suite). — Décisions de la commission diocésaine (suite). — Le chant grégorien restauré par Pie X. — Documents musico-liturgiques : Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée (suite). — Notes pratiques (suite). — Biographies : Palestrina (suite), Sainte Cécile. — Variétés : Le petit chantre (suite). — M. Sidler. — Divers.

Expédition : Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, avenue de Pérolles, 38, Fribourg. Rédacteur principal : M. l'abbé Joseph BOVET, professeur de chant sacré au Séminaire diocésain et à l'Ecole normale.